

**Ils et elles soutiennent le mouvement et s'opposent aux renvois prévus par le Conseil d'Etat:**

**Syndicats:**

USV (Union Syndicale Vaudoise)  
USS (Union Syndicale Suisse)  
Comédia (Syndicat des médias)  
SUD (Fédération syndicale du service public) -  
SSP (Syndicat du Service Public) - SPV (Société Pédagogique Vaudoise)

**Initiatives populaires, milieux associatifs et religieux, ONG:**

Plateforme Asile Migration regroupant les assoc. suivantes:  
Appartenances, Caritas Vaud, Centre Social Protestant, Communauté d'Intérêt pour la Formation Élémentaire des Adultes, Médiateurs Eglises-Réfugiés, Entraide Protestante, Service d'Aide Juridique aux Exilés (SAJE), SOS-Asile Vaud.  
Manifeste des 523 Refuges (1000 signataires), issu des milieux artistiques  
Pétition populaire (plus de 13'000 signataires)  
Amnesty International  
Amicale Jura-Kosova  
La barque n'est pas pleine (170 signataires), pétition issue des milieux universitaires et artistiques  
Le cercle d'amis Cornelius Koch  
Comité Européen pour la Défense des Réfugiés et Immigrés (CEDRI)  
Collectif Vaudois des Sans-Papiers  
Conseil synodal de l'Eglise réformée  
Vicariat épiscopal de l'Eglise catholique  
Sentinelles  
Femmes en colère

**Politiques:**

Jeunesse Socialiste Vaudoise  
Appel au Conseil d'Etat Vaudois, signé par 44 parlementaires fédéraux  
Appel des élus (118 élus des municipalités vaudoises)  
Grand Conseil Vaudois (Motion Jean Martin votée à 80 voix contre 57)  
Chambre Cantonale Consultative des Immigrés  
Forum des étrangères et étrangers de Lausanne (FEEL)  
POP Vaud  
Municipalités de Lausanne, Yverdon, Begnins, Cottens et Echichens  
Les Verts fribourgeois  
Mouvement pour le socialisme (MPS)  
Parti Socialiste vaudois  
Les Verts vaudois



# STOP AUX RENVOIS



**Malgré les voix toujours plus nombreuses dénonçant l'arbitraire et l'illégalité des procédures, le Conseil d'Etat Vaudois s'apprête à expulser manu militari près de 700 réfugié-e-s qui vivent en Suisse depuis de nombreuses années.**

La Coordination Asile s'oppose à ces renvois et se bat depuis le mois de juin 2004 pour permettre aux requérant-e-s débouté-e-s d'obtenir un titre de séjour stable.

**Coordination Asile**, c/o SOS Asile Vaud, CP 7489, 1002 Lausanne  
www.stoprenvoi.ch - coordination@romandie.com - tél: 076 426 06 22  
Dons: Sos Asile Vaud, CCP 10-24739-4, mention coordination 523



«Les minorités ethniques du Kosovo encourent des risques allant du lancer de pierre à des attaques violentes, des déplacements forcés et même l'assassinat»

Déclaration de la MINUK - Mission de l'ONU au Kosovo (24 août 04)

«Dans 10 jours on expulse»

Déclaration du Conseiller d'Etat J-C Mermoud dans *Le Matin* (2 septembre 04)

### Qui sont les requérant-e-s débouté-e-s

En avril 2004, le canton de Vaud a présenté les dossiers de 1273 personnes à Berne pour une demande de régularisation. Au terme de l'accord, environ 700 personnes ont vu leur demande refusée sans explication.

Ces personnes ont demandé l'asile en Suisse après avoir fui leur pays d'origine dans des circonstances dramatiques, suite à des guerres ou persécutions. Elles vivent toutes en Suisse depuis plusieurs années...

### Pourquoi s'opposer aux renvois?

- Les décisions de l'ODR ne sont pas motivées (il n'y a aucune justification de la décision). Les requérant-e-s ne connaissent donc pas les raisons pour lesquelles on ne les accepte pas, et n'ont aucune voie de recours. Un avis de droit émis par un professeur de droit renommé conteste la légalité de cette procédure. Pour l'instant, les autorités fédérales font la sourde oreille...
- Les critères d'évaluation des dossiers définis par la circulaire Metzler sont fortement discutables, notamment sur la question de l'intégration. Comme l'a exprimé l'ancien médecin cantonal Jean Martin, on ne peut demander à des personnes qui ont vécu des traumatismes graves (comme par exemple les survivant-e-s du génocide de Srebrenica) d'être pleinement intégrées et autonomes financièrement.
- Le Conseil d'Etat a jusqu'ici refusé d'appliquer le principe de non refoulement, principe de droit international qui veut qu'en cas de renvoi forcé, l'autorité de renvoi procède à un examen des risques encourus par l'étranger. Ainsi, le Conseil d'Etat refuse de prendre en compte les risques encourus par exemple par les minorités ethniques et les femmes kosovares isolées (confiscation des enfants, mariage forcé, risques de violence...).
- Finalement il y a l'aspect humain, qui fait qu'on ne peut accepter que des personnes qui vivent en Suisse depuis des années, qui y ont reconstruit leur vie, soient ainsi expulsées dans une région d'origine qu'ils ont dû fuir.

### Quelques dates de la lutte pour la régularisation

#### 28 mai 2004

Signature de l'accord entre le Conseil d'Etat Vaudois et Christophe Blocher, chef du département Fédéral de Justice et Police concernant la demande de régularisation de 1273 requérant-e-s d'asile. 2 mois plus tard, l'ODR (Office fédéral Des Réfugiés) rend sa réponse: 582 personnes reçoivent une réponse positive, toutes les autres sont refusées sans explication et doivent être expulsées au 31 décembre.

#### 26 août

La Coordination Asile est accueillie par la paroisse de Malley. Une famille avec 3 enfants, menacée de renvoi loge dans le refuge. De nombreux soutiens affluent de tout le canton: syndicats, associations, partis, églises, grand conseil,...

#### 25 novembre

Le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) dénonce les renvois vers la Bosnie qui est une région encore très instable. De son côté, J-C Mermoud, rentré de son week-end sur place, affirme que tout est prêt pour les renvois et que les mesures de contraintes seront appliquées d'ici quelques jours. Un nouveau refuge est ouvert à Vevey.

#### 14 décembre

Amnesty International dénonce l'arbitraire total des procédures de l'ODR. En effet, suite au travail de réexamen effectué par Amnesty, seulement 41 personnes ont reçu une réponse positive. Amnesty demande au Canton de dénoncer l'accord du 28 mai.

#### Entre août 04 et janvier 05:

Le refuge ouvert par la Coordination s'est déplacé d'église en église, plusieurs familles sont venues s'y réfugier, et toutes ont pour l'instant reçu de courtes prolongations. Les soutiens au mouvement sont de plus en plus nombreux.

#### 11 janvier 05

Plusieurs collectifs de défense se sont montés dans le canton. Quatre refuges sont maintenant ouverts à Lausanne, Grandson, Payerne et Yverdon.

#### 12 janvier 05

Le Conseil d'Etat se réunit sur la question des renvois. L'ampleur du mouvement de soutien oblige le gouvernement à réviser sa politique. A l'heure actuelle, on ne connaît pas encore les résultats des débats.

#### 13 janvier 05

Les églises organisent un jeûne de solidarité de 3 jours avec les requérant-e-s